Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261002-D_2026_102-DE

N° 2026-102 **02/10/2026**

DECISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pôle : Petite enfance, Santé, Autonomie
Service : Petite enfance
Objet : Demande d'aide financière auprès de l'association « Je passe à l'électrique » pour le financement des équipements d'amélioration du confort thermique des multi-accueils achetés lors de la canicule 2026

Le Président de REDON Agglomération,

L'association « Je passe à l'électrique » développée à l'initiative d'EDF, va permettre de financer des équipements opérationnels et durables dans le temps pour équiper les établissements scolaires, crèches et centres de loisirs.

L'objectif est d'améliorer le confort thermique des bâtiments des territoires.

Cette aide peut être rétroactive pour l'été 2026 avec le dispositif "été 2026". Pour chaque équipement, la collectivité peut bénéficier d'un remboursement allant jusqu'à 400 €. Si le prix de l'équipement est inférieur à 400 €, il pourra être remboursé à 100 % de son coût d'achat. Dans la limite de 10 équipements par établissement.

Pour faire face à la canicule 2026 les multi-accueils La Barbotine à Redon et Bouton d'or à Plessé ont dû acheter 7 ventilateurs et 2 climatiseurs qui peuvent être financés dans le cadre de cette aide.

VU la délibération n°2026_173 du 22 juin 2026 autorisant le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles susceptibles d'être octroyées à la Communauté, dans l'exercice de ses compétences, auprès de tout organisme financeur, public ou privé ;

CONSIDERANT l'aide financière de l'association « Je passe à l'électrique » dont l'objectif est d'améliorer le confort thermique des établissements comme les crèches et notamment le dispositif « été 2026 » ;

CONSIDERANT les équipements achetés par les multi-accueils La Barbotine et Bouton d'Or pour faire face à la canicule 2026, leur date d'achat et leur coût ;

PAR CES MOTIFS
DECIDE

- **de déposer un dossier d'aide auprès de l'association « Je passe à l'électrique » pour le dispositif « été 2026 » et de solliciter l'aide financière proposée**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.**

Jean-François MARY

Jean-François MARY
Président

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34